



L'Azerbaïdjan entretient avec la France des relations très amicales par le biais des contacts au plus haut niveau. **Après l'acquisition de l'indépendance de l'Azerbaïdjan, le 30 août 1991, la France a été le deuxième pays, après la Turquie, de l'avoir reconnue.** Des relations diplomatiques entre les deux pays ont été établies **le 21 février 1992 et dès le 16 mars 1992 la France procède à l'ouverture de son ambassade à Bakou.**





Le 7 octobre 2011, dans le cadre de sa visite dans le Caucase, Nicolas Sarkozy, président de la République Française s'est rendu en République d'Azerbaïdjan.

Après la cérémonie d'accueil officielle, le Président français a été reçu par le Président de la République d'Azerbaïdjan Ilham Aliyev. Après le déjeuner officiel offert par Ilham Aliyev, s'est tenue la cérémonie de décoration de la Première Dame d'Azerbaïdjan Mehriban Aliyeva de l'Ordre national de la Légion d'Honneur français. En lui présentant la

plus haute décoration française, Nicolas Sarkozy a souligné le grand apport de Mehriban Aliyeva dans le développement des relations bilatérales entre la France et l'Azerbaïdjan. Puis, Nicolas Sarkozy, Ilham Aliyev et Mehriban Aliyeva ont participé à la cérémonie de la pose de la première pierre du lycée français à Bakou.

La visite des Sénateurs français en Azerbaïdjan

Un groupe de sénateurs a été en visite en Azerbaïdjan du 5 au 12 février 2012. Au cours de la visite, la délégation de sénateurs français a été reçue par le Président azerbaïdjanais Ilham Aliyev et le chef du Groupe d'Amitié Azerbaïdjan-France du Parlement Azerbaïdjanais Mehriban Aliyeva. A Bakou, les sénateurs ont également visité les camps de réfugiés et de déplacés azerbaïdjanais, victimes du conflit arméno-azerbaïdjanais du Haut-Karabakh.



En ce mois de mars, le Musée National des Beaux-Arts d'Azerbaïdjan accueille une exposition exceptionnelle : plus de 400 des plus belles œuvres de l'art français issues des plus remarquables collections françaises de peinture, de gravure, de sculpture, de photographie, de joaillerie et de gobelins y retracent la riche histoire de l'art français du XVI^e siècle à l'époque moderne.

«Plaisirs de France» : chefs-d'œuvre de l'art français à Bakou

L'exposition nommée «Plaisirs de France» est conçue comme une vitrine de la France à l'étranger, de sa culture et de ses savoir-faire, réputés dans le monde entier. Elle réunit une centaine d'œuvres majeures des plus grands artistes français, de la Renaissance à nos jours : Poussin, Greuze, Fragonard, Ingres, Delacroix, Degas, Cézanne, Braque, Monet, Le Corbusier, Matisse, Sophie Calle, le Nain, Chardin...

L'exposition organisée par la RMN-Grand Palais sous le commissariat de Philippe Costamagna, directeur du Palais Fesch-Musée des beaux-arts d'Ajaccio à la demande

du Ministère de la Culture et de la Communication- sera présentée d'abord, du 10 mars au 6 mai 2012, au Musée des Beaux-Arts de Bakou en Azerbaïdjan puis, du 31 mai au 29 juillet, au Musée des Beaux-Arts d'Almaty au Kazakhstan.

Cette exposition, impulsée par le ministre français de la Culture Frédéric Mitterrand, est soutenue par la Fondation Heydar Aliyev dirigée par la Première Dame d'Azerbaïdjan, Ambassadrice de bonne volonté auprès de l'UNESCO Madame Mehriban Aliyeva. L'exposition bénéficie également du soutien de la société TOTAL.



Le 20ème anniversaire du massacre de Khodjaly a été commémoré par plusieurs manifestations à Paris.

s'est tenue la cérémonie solennelle de pose de gerbes **«Une rose pour chaque victime»** à la mémoire des victimes du génocide.

créé au massacre de Khodjaly. Les intervenants ont abordé différents aspects du génocide de Khodjaly, un des plus sanglants massacres connus de l'histoire, commis par les troupes arméniennes avec une atrocité particulière dans le village azerbaïdjanais de Khodjaly dans la nuit du 25 au 26 février 1992. 613 civiles dont 83 enfants, 8 familles entières, y ont été massacrés, 1275 personnes ont été prises en otage.

Le 26 février, à Paris, au Théâtre Gymnase Marie Bell a été présenté le spectacle **«Khodjaly, entre la vie et la mort»**.

Le 27 février, à Paris, au pied du Mur de la Paix sur le Champ de Mars,

Le 27 février 2012, à l'Assemblée Nationale s'est tenue une conférence-débat **«Lois mémorielles et massacres ignorés: le cas de Khodjaly»**, organisée avec le soutien de l'Ambassade d'Azerbaïdjan en France. Il s'agissait d'une première conférence en France consa-

